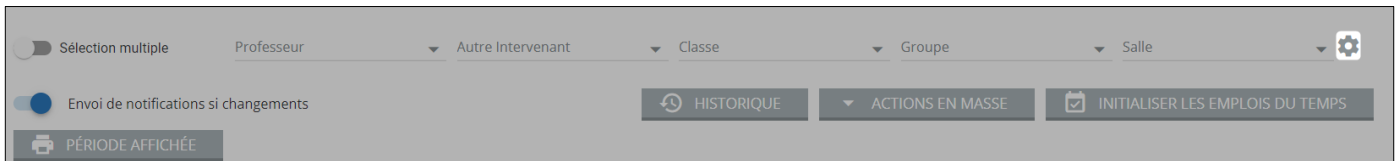




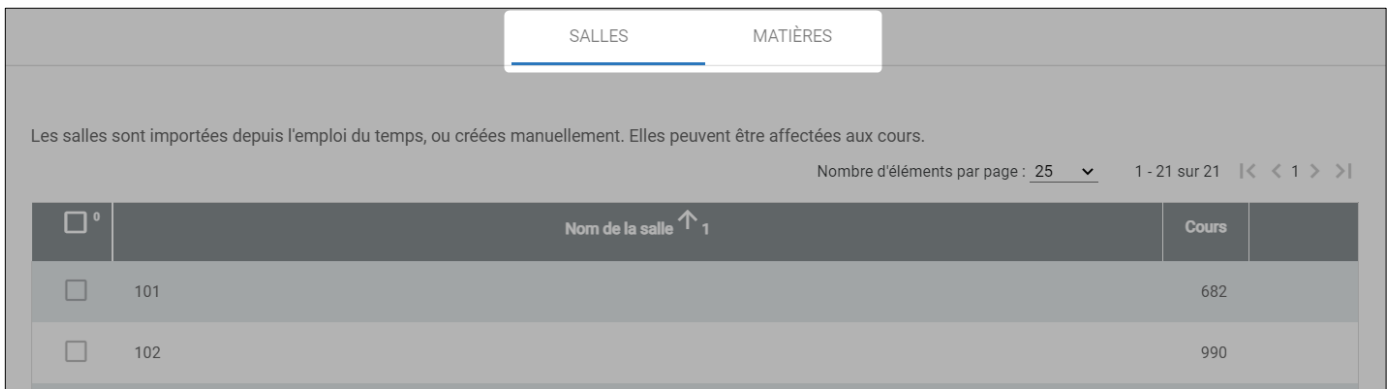
Gérer les salles et les matières

Depuis l'Oz'App « **Emploi du temps** », oZe permet d'ajouter manuellement des salles et des matières. Le rôle « **Administrateur des paramètres d'emploi du temps pour l'établissement** », permet de déléguer cette gestion à un utilisateur. Par défaut, seuls les personnels de direction y ont accès.

Pour accéder aux paramètres, cliquer sur la roue dentée en haut à droite de l'Oz'App ouverte en plein écran.



L'administrateur des paramètres d'emploi du temps dispose de deux onglets lui permettant de gérer les listes des salles et des matières utilisées dans les emplois du temps.



Il est possible d'ajouter, de modifier ou de supprimer des salles et des matières, mais uniquement si elles ne sont pas déjà utilisées par des cours.



La salle 101 est déjà utilisée pour 24 cours, on ne peut donc pas la modifier ou la supprimer. La salle 102 n'est pas encore utilisée, elle peut donc être modifiée ou supprimée.